

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

L'origine de cette petite ville est très ancienne

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Michberth, qui compte plus de 3 030 titres à ce jour. « Lorsque je procédai jadis au classement méthodique des archives communales de Cirey, dont une grande partie, non classée, gisait pêle-mêle dans un grenier où elle commençait à se détériorer sous une couche vénérable de poussière, la lecture de toutes ces pièces, fut pour moi, bien qu'étranger à la localité, d'un attrait si puissant que je me décidai à les publier sous forme d'une histoire locale, car il me semblait que cette reconstitution ne pouvait manquer d'intéresser les personnes originaires de Cirey (...) Pour nous, le mot *Ciro-villa*, poursuit l'auteur un peu plus loin, laisse croire que Cirey naquit d'une

de ces habitations champêtres romaines, désignées sous le nom de *villa* et devenues plus tard manoir, autour duquel devait grandir le village. Du reste, d'après Schmitt, « c'est ainsi qu'il faut l'entendre toutes les fois que le mot villa est marié à un nom propre d'individu ». Or, rien n'empêche de supposer qu'il s'agisse d'un certain Cyrus ou Cyros, et il paraît vraisemblable que cette dénomination fut celle d'un riche Gallo-Romain ou Franc, possesseur d'une villa à l'endroit où s'élève actuellement Cirey, ce qui nous amène à soutenir que l'origine de cette petite ville est très ancienne. »

FEUILLE PÉRIODIQUE D'INFORMATION - N°965 - 23 Février 2011

Bientôt réédité

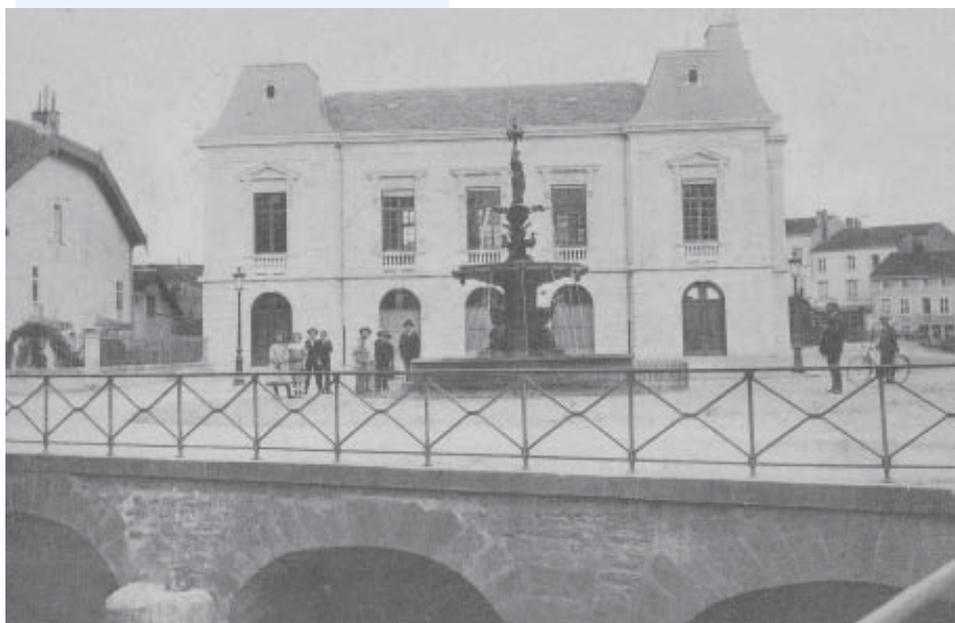
Notes pour servir à l'histoire de CIREY-SUR-VEZOUZE

Un fief de l'évêché
de Toul

par **Ch. CUISSARD**

Le bourg de Cirey-sur-Vezouze se situe à l'ouest des pentes du Donon là où fut sans doute édifée une ancienne villa romaine, et était au VII^e siècle, un fief de l'évêché de Toul. L'abbaye cistercienne de la Haute-Seille y fut fondée en 1140. Dépendant en partie, à partir de 1289, des sires de Blâmont, le village fut rattaché au royaume de France, en 1552. Puis, en 1611, il fut cédé à René du Châtelet, la première seigneurie de Cirey fut créée et le premier château fut proba-

blement construit. La seconde moitié du XVIII^e siècle fut riche en événements pour l'histoire de la cité : en 1760, le Conseil d'État autorisa la création des forges ; en 1781, la seigneurie de Cirey fut cédée à Arnould de Prémont ; en 1789, l'abbaye de Haute-Seille fut pillée ; en 1790, une école mixte fut créée ; en 1798, la faïencerie fut construite par Joseph Pacotte. La ville fut occupée dès le premier jour de la Première Guerre mondiale et jusqu'au 11 novembre 1918. Elle conserve encore l'ancienne glacerie dans laquelle des miroirs réputés étaient fabriqués, et sa maison de maître du XIX^e siècle. Ses habitants sont surnommés les Loups ; une fontaine remémore les circonstances à l'origine de cette appellation très particulière.



Voltaire et la marquise du Châtelet

La première partie est consacrée à l'histoire politique de Cirey-sur-Vezouze. L'auteur traite d'abord de la période allant des origines à la Révolution (le temporel de Toul, puis de Metz ; les armoiries de Cirey ; les sires de Blâmont ; le partage du domaine de Turquenstein-Chatillon ; la naissance de la seigneurie de Cirey), puis de la Révolution et de l'école contemporaine (la situation sociale au moment de la Révolution ; la Révolution ; les fêtes civiques ; la patrie en danger ; les réquisitions militaires ; l'invasion de 1815 ; les affaires Capou et Berger ; de Louis XVIII au Second Empire ; la guerre franco-allemande ; les enfants de Cirey tués à l'ennemi et décorés de la médaille de 1870). La deuxième partie retrace l'histoire administrative. Le premier chapitre évoque les seigneurs de Cirey (les origines de la famille du Châtelet, ses représentants à Cirey, Voltaire et la marquise du Châtelet, les familles de Marmier, de Launay et de Prémont) et le vieux château (son écusson, l'inventaire de 1791, la vente de l'an II, son état actuel). Ch. Cuissard présente ensuite les monuments publics (l'hôtel de ville et l'école de garçons, l'école de filles, la halle, l'église, le presbytère) ; puis les propriétés communales (les forêts, les affouages, le plan Potot, les fontaines, les lavoirs, le cimetière) ; la voirie et la rivière (le cadastre, les lieux-dits de 1791, l'étang Gresson, le flottage, les ponts). Il évoque la police (les bangards, la milice bourgeoise, la garde nationale, le corps de pompiers) ; l'instruction publique (l'élection du maître d'école, les règlements scolaires, les instituteurs et les institutrices). Un chapitre est consacré à la religion (les bénédictins de l'ordre de Cîteaux, les chanoines de Saint-Augustin, le curé Cristallin, les curés et les vicaires, les confréries, les fondations et les pratiques pieuses anciennes). Les derniers chapitres étudient l'hygiène et la salubrité publiques ; le chemin de fer, les postes, le télégraphe et le téléphone ; le commerce, l'industrie et l'agriculture ; la prévoyance sociale.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 3032 TITRES**

**34 TITRES SUR LA
MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

